



« Faute de qualité pour recourir, le recours est déclaré irrecevable. »

Quel praticien du droit public n'a jamais redouté lire une telle phrase à la réception de l'arrêt rendu après le dépôt d'un recours ? Que l'échec soit lié à des questions de fond, cela peut s'expliquer. Mais une décision d'irrecevabilité, pour un tel motif ? Dans ce genre de situation, le sentiment d'injustice qui saisit la personne directement concernée se transforme très vite en une critique à l'endroit du juriste ayant rédigé le recours :

« Comment est-ce possible ? Le procès est perdu pour une chose aussi simple ? »

Il est vrai que d'ordinaire, la qualité pour recourir ne présente pratiquement aucun enjeu. Mais lorsqu'il s'agit d'une collectivité publique, comme par exemple un canton ou commune, d'une autorité, d'un tiers ou encore d'une association, les choses se compliquent ; la qualité pour recourir a aussi ses pièges et chausse-trapes.

Dès lors, quoi de mieux, pour aborder toutes ces difficultés, que de faire intervenir, le temps d'un colloque, trois orateurs de haut niveau : un Juge fédéral, un Juge cantonal et un avocat, tous rompus au traitement des dossiers de droit public ?

Si la qualité pour recourir est une thématique qui vous travaille et vous interpelle, alors inscrivez-vous, ce colloque est fait pour vous !

débats publics

colloques de procédures publiques

La qualité pour recourir



M. Jean Fonjallaz

Dr en droit, Juge au Tribunal fédéral

La qualité pour recourir au Tribunal fédéral

Enjeux – Collectivités publiques – Droits politiques



M. Christian Pfammatter

Juge au Tribunal cantonal, FR

La qualité pour recourir des tiers et des associations



M. Laurent Pfeiffer

Dr en droit, avocat

Les pièges et chausse-trapes de la qualité pour recourir



Finance d'inscription

Comprend un ouvrage en lien avec les procédures en droit public

CHF 250.-

Délai d'inscription

13 novembre 2017. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'au 10 novembre 2017. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de vous faire remplacer.

Lieu

Salle D65
Faculté de droit
Université de Neuchâtel
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel

Renseignements

Faculté de droit, Université de Neuchâtel
Secrétariat - Formation
Av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel
Tél. : 032 / 718 12 22
E-mail : droit.formation@unine.ch

Inscription

En ligne sur www.publications-droit.ch, par e-mail à droit.formation@unine.ch ou en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous et en le renvoyant à :

Faculté de droit, Secrétariat - Formation, Av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Je prendrai part au colloque **débats publics** consacré à **la qualité pour recourir** et m'engage à verser la finance d'inscription, au plus tard le jour précédent le colloque, au moyen du bulletin qui me sera adressé par e-mail :

Nom, Prénom :

Profession :

Adresse professionnelle :

Code postal et localité :

Tél. professionnel :

E-mail :

Date :

Signature :